

En exercice : 28

Présents : 17

Habilités à voter dans le cadre de la compétence "Action Sociale" : 18

Présents : 15

Date de la convocation : 20 juin 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin, le Conseil Syndical du Syrenor, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PRIZÉ, Président.

PRESENTS : TITULAIRES : M. L. PRIZÉ	M. H. LHERMITTE	Mme C. GASTÉ	M. G. CRESPIN
Mme M. DENIS	M. J.C. ROUAULT	M. R. SURCOUF	M. H. DEPOUEZ
Mme K. BOISNARD	Mme N. LEFEBVRE-BERTIN		M. P. ROUAULT
Mme C. MASSART	M. K. BETTAL	Mme B. MILLET	
SUPPLEANT : M. B. GUITTON			
EXCUSES : TITULAIRES : Mme F. HUGUENIN	Mme N. BRIAND	M. P.M. NANA	Mme I. SIMONESSA

PERIODE DES VACANCES SCOLAIRES 2024-2025 : MODULATION DE LA CAPACITE D'ACCUEIL DES QUATRE ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DU SYRENOR.

Madame Karine Boissnard, Vice-Présidente de la compétence « Action Sociale », informe que par arrêtés le Département d'Ille et Vilaine a autorisé une capacité d'accueil de :

- 30 places pour le multi-accueil « Câlin-Copain »,
- 20 places pour le multi-accueil « Petit Moulin »,
- 18 places pour le multi-accueil « Caramel et Chocolat »
- 40 places pour le multi-accueil « Bulle d'Eveil »

Vu la délibération n° 66-2012 du 04.07.2012 définissant les horaires d'ouverture des structures Petite Enfance du Syrenor de 8h à 18h30 à compter du 22.08.2012,

Vu la délibération n°74-2014 du 11.06.2014 émettant un avis favorable à la modulation de la capacité d'accueil du matin et du soir dans les structures Petite Enfance du Syrenor à compter du 18.08.2014,

Dans un souci d'optimiser les Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants, il est proposé des aménagements de cette modulation pendant les périodes des vacances scolaires 2024-2025 :

Fermeture du multi-accueil « Bulle d'Eveil » le lundi 12 août 2024 : organisation rentrée scolaire 2024-2025.

Fermeture du multi-accueil « Câlin Copain » le jeudi 29 août 2024 en raison d'une journée pédagogique.

Fermeture du multi-accueil « Câlin Copain » le jeudi 26 septembre 2024 en raison d'une journée de formation PSC1.

Vacances de la Toussaint 2024 :

Modulations : du lundi 21.10.2023 au jeudi 31.10.2024 inclus

Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants	Capacité d'accueil journalière des enfants
Multi-accueil « Bulle d'Eveil »	Du 21/10/2024 au 25/10/2024 : 30 Du 28/10/2024 au 31/10/2024 : 25
Multi-accueil « Caramel et Chocolat »	14
Multi-accueil « Petit Moulin »	16
Multi-accueil « Câlin-Copain »	20

Fermeture du multi-accueil « Petit Moulin » le mercredi 23 octobre 2024 en raison d'une journée pédagogique.

Vacances de fin d'année 2024 :

Fermeture des 4 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant du jeudi 26 décembre 2024 au vendredi 29 décembre 2024 inclus.

Modulations : du lundi 23 décembre 2024 au mardi 24 décembre 2024 et du jeudi 02.01.2025 au vendredi 03.01.2025.

Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants	Capacité d'accueil journalière des enfants
Multi-accueil « Bulle d'Eveil »	Du 23/12/2024 au 24/12/2024 : 25 Du 02/01/2025 au 03/01/2025 : 20
Multi-accueil « Caramel et Chocolat »	14
Multi-accueil « Petit Moulin »	16
Multi-accueil « Câlin-Copain »	20

Vacances d'hiver 2025 :

Modulations : du lundi 10.02.2025 au vendredi 21.02.2025.

Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants	Capacité d'accueil journalière des enfants
Multi-accueil « Bulle d'Eveil »	25
Multi-accueil « Caramel et Chocolat »	14
Multi-accueil « Petit Moulin »	16
Multi-accueil « Câlin-Copain »	18

Vacances de printemps 2025 :

Modulations : du lundi 05.04.2025 au vendredi 18.04.2025.

Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants	Capacité d'accueil journalière des enfants
Multi-accueil « Bulle d'Eveil »	25
Multi-accueil « Caramel et Chocolat »	14
Multi-accueil « Petit Moulin »	16
Multi-accueil « Câlin-Copain »	18

Pont week- end de l'ascension : Fermeture des 4 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant le vendredi 30.05.2025.

Vacances d'été 2025 :

Fermeture du multi-accueil de La Chapelle des Fougeretz du mardi 15.07.2025 au vendredi 08.08.2025 inclus.

Fermeture des multi-accueils de, Gévezé, Montgermont et Pacé du lundi 21.07.2025 au jeudi 14.08.2025 inclus.

Modulations : du lundi 07.07.2025 au vendredi 29.08.2025.

Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant	Capacité d'accueil journalière des enfants
Multi-accueil « Bulle d'Eveil »	Du 07.07.2025 au 11.07.2025 : capacité 30. Du 11.08.2025 au 14.08.2025 : capacité 20. Du 18.08.2025 au 22.08.2025 : capacité 25. Du 25.08.2025 au 29.08.2025 capacité : 30.
Multi-accueil « Caramel et Chocolat »	Du 07.07.2025 au 18.07.2024 : capacité 18. Du 18.08.2025 au 29.08.2025 : capacité 18.
Multi-accueil « Petit Moulin »	Du 07.07.2025 au 18.07.2025 : capacité 16. Du 19.08.2025 au 29.08.2025 : capacité 20.
Multi-accueil « Câlin-Copain »	Du 07.07.2025 au 18.07.2024 : capacité 22. Du 18.08.2025 au 22.08.2025 : capacité 20. Du 25/08/2025 au 29/08/2025 : capacité 30.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, **à l'unanimité :**

- émettent un avis favorable à la modulation de la capacité d'accueil ainsi que les dates de fermeture des 4 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) présentés précédemment,
- actent que ces éléments seront inscrits dans le règlement de fonctionnement de chaque EAJE géré par le Syrenor,
- demandent à Monsieur Laurent PRIZÉ, Président du Syrenor ou en cas d'absence à Madame Karine BOISNARD, Vice-Présidente de la compétence « Action Sociale » de solliciter l'avis de Monsieur le Président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine sur ces modifications,
- autorisent Monsieur Laurent PRIZÉ, Président du Syrenor ou en cas d'absence Madame Karine BOISNARD, Vice-Présidente de la compétence « Action Sociale » à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Certifie exécutoire, compte tenu de :

sa réception en Préfecture le2024,

sa publication le2024 ,

sa notification le2024 .

Le Président

Le registre dûment signé

Pour extrait conforme

Le Président

